



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN INDE

FICHE INDE

I- Organisation de l'enseignement supérieur en Inde

Legs de la colonisation britannique, le système éducatif indien a été pensé par les pères de l'Indépendance comme le creuset d'une Inde laïque, démocratique et républicaine. Caractérisé par une croissance très rapide, le système d'enseignement supérieur indien doit relever le défi d'une offre de formation de qualité et accessible au plus grand nombre, pour répondre aux attentes de la société et de l'économie indiennes.

L'éducation est considérée depuis l'Indépendance comme une condition première du développement. En témoignent les campagnes nationales d'alphabétisation successives, la reconnaissance de l'éducation élémentaire comme droit fondamental (*Right to Education Act*, 2009) et les multiples réformes de l'enseignement secondaire et supérieur depuis cinquante ans. **En 2011, à l'issue du recensement, le taux global d'alphabétisation était de 74% : 65% pour les femmes et 82% pour les hommes.**

Si les gouvernements successifs ont toujours mis l'accent sur la nécessité pour l'Inde de disposer d'un enseignement supérieur performant, ce n'est qu'au milieu des années 1970 que ces déclarations d'intention se sont traduites par des décisions budgétaires. Un nouvel effort a été consenti à partir des années 2000, en particulier dans le cadre du 11^e plan quinquennal (2007-2012). En 2012, le budget consacré par l'Etat indien à l'enseignement supérieur représentait 3 milliards de dollars américains, soit 0,75% du PNB indien. Bien que le rôle de l'Etat reste important, la part des acteurs privés s'est considérablement renforcée à partir des années 2000 : en 2014, les deux tiers des établissements d'enseignement supérieur en Inde étaient privés.

Le ministère chargé de l'enseignement secondaire et supérieur est le ministère du développement de la ressource humaine - *Ministry of Human Resource Development* (MHRD). La ministre actuelle, Mme Smriti Zubin Irani, a pris ses fonctions en mai 2014. Ancienne vedette de la télévision indienne, elle est entrée en politique il y a dix ans au parti BJP (nationaliste hindou). La recherche scientifique et technologique relève d'un ministère délégué, le *Department of Science and Technology* (DST). Le ministre délégué est le Dr Jithendra Singh, professeur d'endocrinologie, également BJP.

Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur a crû très rapidement depuis l'Indépendance : les universités sont passées de 27 en 1950 à 700 en 2012-2013. Le système d'enseignement supérieur indien compte aujourd'hui 44 universités centrales, 306 universités publiques sous tutelle des Etats, 283 universités dites « assimilées » et 67 institutions dites « d'importance nationale ». En juillet 2014, le MHRD a annoncé la création de 19 nouvelles institutions dites « d'importance nationale » (5 IITs, 4 IIMs, 4 Universités centrales etc.), dont plusieurs dans des Etats considérés comme moins dotés en institutions d'excellence (Jammu et Cachemire, Chhattisgarh par exemple).

Les *colleges*, établissements qui dispensent, sur le modèle britannique, l'enseignement de premier cycle sous tutelle des universités, se sont également multipliés. D'un peu moins de 600 dans les années 1950, ils sont passés à plus de 35 000 en 2013-2014. Un tiers des établissements d'enseignement supérieur sont publics, deux tiers sont privés.

Selon l'*University Grants Commission* (UGC), agence dépendant du MHRD, l'enseignement supérieur indien accueillait en 2013-2014, 18% de la population de la classe d'âge pour les études, **soit aujourd'hui environ 20 millions d'étudiants, dont un tiers de filles**. Le taux d'accès à l'enseignement supérieur aurait, selon les mêmes sources, crû de 50% au cours des 5 dernières années. Une politique en faveur des classes les moins favorisées, définie au niveau de l'Union et des Etats, prévoit des quotas de castes et

classes défavorisées : 49% à Delhi et jusqu'à 69% du corps étudiant, enseignant et administratif de l'établissement au Tamil Nadu.

Malgré les nombreux défis que doit relever le système d'enseignement supérieur indien, il faut souligner les réussites incontestables que sont les *Indian Institutes of Technology* (IIT), les *Indian Institutes of Management* (IIM), les *National Law Schools* etc., assimilables à bien des égards aux grandes écoles françaises. Ces institutions forment les élites indiennes de demain dans une perspective de plus en plus internationale.

1.1 – Contexte et régulation

L'Éducation dans la constitution

Les principes fondateurs du système éducatif indien sont inscrits dans le préambule de la Constitution de 1950 : « Faire de l'Inde un État souverain, socialiste, laïque, démocratique et républicain » et « assurer à l'ensemble de ses citoyens, justice sociale, économique et politique, liberté de pensée, d'expression, de croyance, égalité de statut et des chances ». **Depuis 2010 et le *Right to Education Act*, l'enseignement secondaire est obligatoire et gratuit pour les enfants de 6 à 14 ans.**

L'éducation : un domaine de la liste concurrente

La constitution indienne établit une répartition des compétences entre le Parlement de l'Union et les Assemblées législatives des États (art. 246). Leurs compétences respectives sont énumérées dans trois listes. La liste I recense les domaines placés sous la responsabilité exclusive de l'Union; la liste II porte sur celle des États, la liste III, dite « liste concurrente », recense les compétences relevant à la fois de l'Union et des États. L'éducation, y compris l'enseignement supérieur, relève depuis 1976 (42^e amendement) de la liste concurrente. Cet amendement a inscrit dans la constitution le rôle prioritaire de l'éducation dans le développement du pays, tout en permettant au gouvernement de l'Union de centraliser la prise de décision en matière éducative.

Reconnaissance et validation des cursus d'enseignement supérieur

Les enseignements dispensés par les universités sont agréés par l'*University Grants Commission* (UGC). Cet organisme d'Etat fondé en 1956, fixe les normes des cursus d'enseignement des établissements d'enseignement supérieur, détermine leur enveloppe budgétaire et encadre leurs initiatives, notamment dans le domaine de la coopération internationale. Plusieurs organismes délivrent une accréditation complémentaire, en fonction des domaines de spécialités des établissements. Le *All India Council for Technological Education* (AICTE) accrédite les formations d'ingénieur et certaines formations en *management*. Son agrément peut se révéler plus difficile à obtenir que celui de l'UGC. Sur le même modèle, le *Bar Council of India* (BCI) intervient dans le domaine du droit, le *National Council for Teacher Education* (NCTE) pour la formation des enseignants, le *Medical Council of India* (MCI) pour la médecine, etc. Le *National Assessment and Accreditation Council* (NAAC) est une agence indépendante créée en 1994 pour évaluer la qualité des enseignements des établissements publics et privés.

En pratique, la multiplicité de ces agences concurrentes ne contribue pas à la lisibilité du système d'enseignement supérieur indien. Les étudiants et leurs familles, ou les universités étrangères, ne disposent d'aucun indicateur unique et fiable de la qualité des établissements indiens. Un projet de réforme visant à unifier ces agences d'accréditation a échoué en 2010. A défaut de repères institutionnels, les classements annuels des magazines indiens (*Outlook*, *India Today*) constituent des guides utiles pour évaluer la qualité et la réputation d'un établissement. Toutefois, des établissements privés paient les rédactions pour y figurer en bonne place ; ils ne sont donc pas d'une fiabilité absolue.

Importance de l'enseignement privé et résistance à l'ouverture d'antennes d'établissements étrangers

Si l'Etat garde un rôle important dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'émergence de groupes d'éducation privés à but lucratif, au cours des deux dernières décennies, a marqué le paysage universitaire indien. Le niveau des frais de scolarité n'est pas toujours en adéquation avec la qualité de leurs enseignements. Les tenants de ces institutions font valoir qu'elles ont les moyens de fidéliser de bons enseignants et pourront avec le temps renforcer la qualité de leurs programmes. Une quarantaine d'entre elles (dans le sud de l'Inde en particulier) sont cependant sous la menace d'un retrait de leur accréditation par l'UGC. Avec elles des dizaines de milliers d'étudiants sont exposés au risque de voir leur diplôme perdre toute valeur (problème notamment pour le recrutement dans la fonction publique, où les candidats doivent justifier de diplômes d'Etat).

La nécessité d'élargir l'offre d'enseignement supérieur de qualité en Inde a conduit à poser la question d'une ouverture plus large du système aux coopérations avec des universités étrangères. Le projet de loi autorisant l'implantation en Inde d'antennes d'universités étrangères (*Foreign Education Bill*) déposé en 2010 devant le parlement n'a jamais pu être porté à l'ordre du jour des travaux parlementaires. La résistance de certains acteurs indiens du monde de l'enseignement supérieur (privé et public) a été très forte. Les mêmes réticences entourent la création de doubles diplômes et de systèmes de transferts de crédit. En septembre 2013, l'UGC a publié une circulaire autorisant les universités étrangères classées parmi les 400 premières des classements de Shanghai, *Times Higher Education* ou QS à ouvrir une antenne en Inde (23 établissements français étaient potentiellement concernés). Les conditions d'installation étant contraignantes, aucun établissement étranger ne s'est fait connaître.

1.2 - Les différentes catégories d'universités

Le système d'enseignement supérieur indien est caractérisé par une forte centralisation dans son principe d'organisation générale et une multiplicité d'exceptions dans les faits, qui peut rendre difficile l'identification du niveau pertinent de prise de décision sur un certain nombre d'enjeux : signature d'accords de partenariat, reconnaissance des diplômes, transferts de crédits pour les étudiants en mobilité notamment. La typologie suivante rend compte autant que possible de nuances d'autonomie accordée aux établissements.

- Les universités centrales

Les universités centrales (Hyderabad Central University par exemple) ont un campus unique. Elles offrent un enseignement de deuxième et de troisième cycles (M.A., M.Phil, PhD), bien que certaines, comme Aligarh Muslim University, ou Jawaharlal Nehru University (JNU), proposent également un enseignement de premier cycle. Ces universités sont publiques et reçoivent le financement de l'Etat de l'Union.

- Les universités affiliantes

Les universités affiliantes ont généralement un campus central, où sont regroupés les enseignements de troisième cycle et les organismes de recherche. Elles fédèrent par ailleurs un nombre variable de *colleges* affiliés, sur plusieurs campus dans la même ville, voire dans des villes voisines. L'Université de Delhi, l'Université de Pune, l'Université du Kerala, Anna University (Chennai) fédèrent ainsi chacune entre 70 et 200 *colleges*. Le terme de collège doit s'entendre au sens britannique. Il s'agit d'établissements proposant des enseignements de premier cycle généralement sanctionnés par un *Bachelor of Arts* (B.A), un *Bachelor of Science* (B.Sc), un *Bachelor of Commerce* (B.Com), un *Bachelor's of Technology* (B.Tech) ou un *Bachelor's of Engineering* (B.Eng), ces deux derniers étant strictement équivalents. Certains collèges proposent toutefois des formations de deuxième et troisième cycles (M.A, M.Sc, M.Com, MBA, etc.). Il en existe quatre types : les «collèges» gouvernementaux, les «collèges» privés, les «collèges» universitaires et les «collèges » professionnels.

- Les collèges gouvernementaux représentent 15 à 20 % du nombre total. Ils sont gérés par le gouvernement de leur État fédéré. Leurs enseignants sont titulaires de la fonction publique. Toutefois, comme pour les autres types de «collèges», ce sont les universités auxquelles ils sont affiliés qui déterminent les programmes et délivrent les diplômes.
- La majeure partie des collèges, 70 %, a été fondée par des associations ou des sociétés privées. Plus d'un tiers sont établis en zone rurale mais sont encore en nombre insuffisant. Bien que d'initiative privée, ils reçoivent des aides financières des gouvernements des États fédérés. L'Université décide de l'affiliation de « collèges » privés avec les gouvernements des Etats concernés.
- Les collèges universitaires ou constituants sont quant à eux gérés directement par l'Université, ils sont peu nombreux.
- Les collèges professionnels offrent un enseignement dans trois branches principales : médecine, ingénierie, et commerce. Leur expansion est importante dans le Maharashtra, le Karnataka, l'Andhra Pradesh et le Tamil Nadu. Ils sont plusieurs milliers aujourd'hui. Ils ne reçoivent pas de financement de l'État. Les frais de scolarité sont élevés.

Parmi ces quatre catégories de *colleges*, une minorité (moins de 200 aujourd'hui) jouit d'une autonomie relative pour les procédures d'admission, la définition des programmes, les innovations pédagogiques et la tenue des examens. Ces collèges sont dits «autonomes». Leurs initiatives sont toutefois placées sous le contrôle de l'Université de rattachement. Ils se sont montrés très tôt ouverts à la

création des programmes d'échanges avec les établissements étrangers (exemple : Saint Xavier's à Calcutta et Mumbai)

- **Les universités assimilées (*Deemed Universities*)**

Les *deemed universities* sont d'anciens collèges qui se sont vu conférer le statut d'université en reconnaissance de leur tradition d'excellence dans un domaine de spécialité : c'est le cas du Deccan College à Pune, du Tata Institute of Social Sciences (TISS) à Mumbai. Le statut de *deemed university* est conféré par l'*University Grants Commission (UGC)*. Ces universités assimilées peuvent par la suite prétendre devenir des universités centrales, comme Jamia Millia Islamia University (Delhi) qui a acquis ce statut en 1988.

- **Les institutions dites « d'importance nationale »**

Les institutions « d'importance nationale » sont créées par voie législative. On compte actuellement 67 institutions de ce type, dont les 16 *Indian Institutes of Technology (IIT)*, les 30 *National Institutes of Technology* ou NIT (à Warangal, etc.), les 13 *Indian Institutes of Management (IIM)*, les *National Institute of Pharmaceutical Education and Research (NIPER)*, les 7 *All India Institute of Medical Sciences (AIIMS)*, les 4 IIT (*Indian Institutes of Information Technology*) ou les 5 IISER (*Indian Institutes of Sciences Education and Research*). Elles délivrent leurs propres diplômes, ce qui est en principe réservé aux universités (*voir infra*).

II- Organisation des études et enseignement dispensé

On distingue les *diplomas* (certificats ou brevets sanctionnant des filières courtes de l'enseignement professionnel : secrétariat, comptabilité, maintenance informatique etc.) des *degrees*, qui sont des grades universitaires. Les cursus d'enseignement supérieur en Inde suivent le modèle anglo-saxon. Le premier cycle est sanctionné par :

- le *Bachelor's degree* en trois ans (B.A pour lettres et SHS, B.Sc pour les sciences, B.Ed pour l'enseignement) quatre ans (B.Tech ou B.Eng pour les sciences de l'ingénieur), 5 ans (L.L. B, pour le droit) ou 6 ans (M.BBS pour la médecine),
- le *Master's degree* (généralement deux ans)
- le doctorat (PhD), qui peut être précédé par des cursus dits « post-graduate » (MPhil par exemple).

Certains *diplomas* sont très reconnus. Les équivalents de MBA que proposent les IIM (Indian Institutes of Management, *voir infra*) sont sanctionnés par des *Post-Graduate Diplomas in Management (PGDM)*, qui ne sont pas des grades universitaires mais restent très recherchés par les employeurs. Régulièrement, des projets de loi visent à permettre aux IIMs de délivrer des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, à l'image des IITs. Cette réforme s'accompagnerait toutefois d'une perte d'autonomie pour ces écoles de commerce, qui n'ont pas vocation à préparer des candidats aux concours d'entrée à la fonction publique ou aux professions réglementées indiennes.

Les projets de réforme des études supérieures en Inde rencontrent souvent de fortes résistances et ont rarement abouti ces dernières années. Delhi University a introduit en 2013 une réforme très contestée allongeant à 4 ans la durée du Bachelor's degree, sur le modèle américain. Cette réforme a été retirée en juin 2014.

2.1 – Les universités

Plusieurs établissements exercent un grand rayonnement en Inde, comme l'Université de Delhi (DU), l'Université Jawaharlal Nehru (JNU), l'Université de Pune, Anna University à Chennai, l'Université Jadavpur de Kolakata et l'Université de Mumbai. Attirant des étudiants de l'ensemble de pays, elles affichent les meilleures performances. Aucune d'entre elle ne figure cependant dans les 200 premiers établissements des grands classements internationaux. Les premiers établissements classés (autour des rangs 250/300) sont les IITs de Delhi, Bombay, Kanpur. Cette contre-performance des grands établissements d'enseignement supérieur indiens est généralement attribuée à la séparation traditionnelle en Inde entre enseignement et recherche. Les nouvelles universités privées fondées ou en cours de fondation par des philanthropes indiens (Shiv Nadar, Jindal Global University, Ashoka, Azim Premji, Mahindra Ecole Centrale à Hyderabad) se structurent toutes autour du modèle occidental où enseignement et recherche sont associés. Suivent quelques exemples d'universités importantes en Inde.

- **l'Université de Delhi (DU)**

Fondée en 1922 avec 3 collèges (dont Saint Stephen's et Lady Shri Ram qui ont un statut particulier) et 750 étudiants, l'Université de Delhi compte aujourd'hui 77 collèges, près de 335 000 étudiants (500 000 étudiants avec les cours à distance). C'est la plus importante du pays et l'une des plus reconnues pour la qualité de son enseignement et de sa recherche. Elle accueille depuis 1952 de nombreux étudiants étrangers, provenant en majorité des pays de la région, mais aussi des pays du Golfe. Les candidats à l'Université de Delhi sont admis après examen de leur dossier et en fonction de leurs résultats aux examens de sortie du secondaire (*ten + two*, équivalent du baccalauréat).

L'Université de Delhi couvre la totalité des champs disciplinaires. A la fin des années 1990, l'université a développé des cursus en informatique, économie et analyse financière. Plusieurs des «collèges» de l'Université de Delhi figurent au premier rang national dans les domaines des lettres, des sciences, du commerce et du droit. Rattachés à l'Université de Delhi, la *Faculty of Management Studies* (FMS) et le *Netaji Subhash Institute of Technology* (NSIT) figurent respectivement parmi les meilleurs collèges de management et d'ingénierie en Inde. En 2009 l'ancien *Delhi College of Engineering* (DCE) qui dépendait de l'Université de Delhi est devenu une université autonome, et a été renommé le Delhi Technological University (DTU).

- **L'Université Jawaharlal Nehru (JNU)**

Créée en 1969, l'Université Jawaharlal Nehru (JNU) compte aujourd'hui plus de 5 000 étudiants et 400 enseignants. Elle rassemble 10 écoles, qui fédèrent des centres d'études fonctionnant selon le principe de l'interdisciplinarité. Les étudiants sont admis à l'Université Jawaharlal Nehru à l'issue d'un examen d'entrée national. Si l'Université Jawaharlal Nehru propose essentiellement des cursus de troisième cycle et de recherche, son école de langues propose toutefois un enseignement de premier cycle sanctionné par un *Bachelor of Arts* (B.A). Les champs couverts par les départements de l'Université Jawaharlal Nehru comprennent essentiellement les sciences humaines et sociales et les sciences dures. L'Université a assis sa réputation sur l'excellence de ses *Master of Arts* (M.A.) en relations internationales, droit international, commerce international, histoire, sociologie, et économie. Elle conserve à ce jour une forte tradition d'enseignement marxiste.

- **L'Université Jamia Millia Islamia**

L'Université Jamia Millia Islamia fondée à Aligarh en 1920, est l'un des premiers exemples de la création d'institutions strictement indiennes prônée par les leaders du mouvement d'indépendance. Devenue université centrale en 1988, elle compte aujourd'hui près de 8000 étudiants. Les diplômes proposés par Jamia vont de la licence (B.A, B.Sc, B.Tech) au doctorat (Ph.D) et couvrent tous les champs disciplinaires. Son département de journalisme et de communication est très réputé. L'université souhaite développer ses coopérations internationales dans le domaine des sciences et des sciences de l'ingénieur.

- **Anna University, Chennai**

Université centrale depuis 1978, Anna University à Chennai compte plus de 200 collèges répartis dans tout le Tamil Nadu. Elle offre essentiellement des formations relevant des sciences de l'ingénieur et compte aujourd'hui plus de 400 000 étudiants, en premier cycle : *Bachelor of engineering* (B.Eng), *Bachelor of Science* (B.Sc), *Bachelor of Architecture* (B.Arch), en master (M Tech, MSc, M.Arch, MBA) et doctorat (MPhil et PhD).

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Il existe en Inde un système d'établissements très sélectifs, parallèle à l'Université proprement dite, les *Institutes of National Importance*. On trouve parmi eux les *Indian Institutes of Technology*, les *National Institutes of Technology* (NIT) et les *Indian Institutes of Management* (IIM), qui forment les étudiants aux sciences de l'ingénieur et au management. L'enseignement d'excellence en Inde ne se limite cependant pas aux cercles restreints des IIT et des IIM : les *All India Institute of Medical Sciences* (AIIMS) dont celui de Delhi, le *Indian Institute of Sciences* (IISc) de Bangalore offrent également des formations d'élite très recherchées en sciences. Les *National Institutes of Design* (NID), les *National Institutes of Fashion Technology* (NIFT), les *Indian Institutes of Information Technology* (IIIT), les *National Law Schools* (NLS) etc. ouvrent le champ des disciplines couvertes par ces établissements très sélectifs : design, mode, informatique, droit. Ces établissements ont tous en commun de recruter leurs étudiants par concours national, à la sortie du lycée (après l'examen du baccalauréat dit « *ten plus two* », ou *X+II*) ou en master après un premier cycle. Ils sont assimilables aux grandes écoles françaises. Etre diplômé d'un IIT ou d'un IIM (et souvent des deux) constitue un atout professionnel considérable en Inde.

Dans le cadre du 11^e plan quinquennal (2007-2012), puis à l'arrivée d'une nouvelle majorité en 2014, des plans de création de nouveaux IIM, IIT et AIIMS ont été décidés. Le choix des implantations a souvent répondu à un objectif d'aménagement du territoire, dans des régions très enclavées comme le Chhattisgarh, le Bihar, l'Orissa, ou l'Uttarakhand. Les moyens budgétaires consacrés à ces nouveaux instituts sont importants mais l'éloignement de certains constitue un frein au recrutement des meilleurs enseignants et étudiants, ainsi qu'au développement de leurs coopérations avec les entreprises, ou des partenaires académiques étrangers. Les plus anciens IITs et IIMs restent les plus recherchés, même si certains des nouveaux établissements (Gandhinagar ou Guwahati par exemple) progressent très rapidement.

- les Instituts indiens de technologie (IIT)

Les premiers IIT ont été créés dans les années 1950, après la publication d'un rapport préconisant la création de grands centres de formation d'ingénieurs comparables à ceux qui existaient alors en Europe, aux États-Unis et en Union Soviétique. Le premier institut a vu le jour à Kharagpur en 1951 (Bengale Occidentale) sans soutien étranger. Les suivants, créés entre 1958 et 1961, ont bénéficié de l'aide de plusieurs grandes puissances. L'IIT de Mumbai, a été créé en 1958 en coopération avec l'UNESCO et l'URSS. Celui de Kanpur, fondé en 1959, a reçu le soutien des États-Unis. L'Allemagne a apporté la même année son concours à la création de l'IIT de Chennai et la Grande Bretagne à celle de l'IIT de Delhi en 1961. La France a été associée à la création de l'IIT Jodhpur (Rajasthan), le Japon à l'IIT Gandhinagar.

Le concours d'entrée en première année, le IIT-JEE (*Indian Institute of Technology - Joint Entrance Exam*) est extrêmement sélectif. Il se présente comme un QCM et est ouvert aux titulaires du diplôme de fin d'études secondaires (le *ten plus two*, option physique, chimie, mathématiques). Les élèves se préparent à cet examen dès la classe de 10^e. Ils suivent pour la plupart, outre leurs cours de lycée, une préparation intense dans des instituts privés. Moins de 2 % des candidats qui se présentent chaque année au IIT-JEE sont reçus. En 2011, 485 000 candidats ont postulé pour 9 618 places. Pour répondre à la forte demande et aux besoins de l'économie indienne, huit nouveaux IIT ont été créés 2009, dans le cadre du 11^e plan quinquennal. Au noyau d'origine que constituent les IIT de Chennai, Delhi, Guwahati, Kanpur, Kharagpur, Mumbai, Roorkee and Varanasi sont venus s'ajouter les IIT de Bhubaneswar, Gandhinagar, Hyderabad, Indore, Jodhpur, Mandi, Patna, et Ropar.

Les coûts de scolarité dans ces établissements publics sont très faibles. Les étudiants vivent et travaillent dans des campus à l'anglo-saxonne. Leur quatre premières années d'études, correspondant au niveau *undergraduate*, sont sanctionnées par un *Bachelor's degree* en science ou technologie (B.Sc ou B.Tech). Deux années supplémentaires sont nécessaires pour obtenir le *Master of Technology* (M.Tech). Les titulaires du BA peuvent opter pour une année de formation supplémentaire, pour obtenir un certificat de spécialité, ou deux années de plus pour un Master. Ils peuvent également suivre d'emblée une formation intégrée en cinq ans en physique, chimie, mathématiques, biochimie et biotechnologie, aboutissant à un master (MTech ou Msc). Les titulaires de master peuvent préparer un doctorat (Ph.D) dans les différentes branches des sciences de l'ingénieur, en trois, quatre ou cinq ans.

Les IIT dispensent des enseignements dans la quasi-totalité des domaines des sciences de l'ingénieur, parfois aussi en agronomie et en gestion. Si tous comptent des départements de mathématiques, physique, chimie, mécanique, électricité, informatique, génie civil, chaque institut a ses spécialités propres : ingénierie marine à Chennai ; géologie, géophysique, mines à Kharagpur ; aéronautique et espace à Kanpur ; biochimie, biologie, électronique à Delhi ; environnement, sciences de la terre, dessin industriel, systèmes embarqués à Mumbai; papeterie, sismologie et génie civil à Roorkee ; électronique et informatique à Guwahati.

Les IIT sont depuis longtemps associés aux entreprises. Ces dernières années, pour augmenter leurs ressources, ils se sont tournés encore davantage vers l'industrie en signant des contrats de recherche (consulting, expertise ou évaluation de produits) et des protocoles d'accord avec des entreprises publiques et privées indiennes, des multinationales, et des laboratoires du *Council for scientific and industrial Research* (CSIR). Les initiatives se sont multipliées : pépinières d'entreprises, fondations pour l'innovation et les transferts de technologie. Les quatre instituts créés avec le concours de pays étrangers ont conservé quelques programmes de coopération avec la Russie, les États-Unis, la Grande-Bretagne, Allemagne. Des projets conjoints se développent également avec des chefs d'entreprise anciens élèves des IIT et installés à l'étranger (États-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Canada notamment). La coopération avec la France se joue encore principalement dans le cadre du Centre franco-indien pour la promotion de la recherche avancée (CEFIPRA).

- l'Indian Institute of Sciences (IISc) de Bangalore

L'*Indian Institute of Sciences* (IISC) de Bangalore a fêté son centenaire en 2009. Il a été fondé avec le soutien financier de Jamshedji Tata, fondateur du groupe industriel du même nom. Il recrute les étudiants au niveau master, à l'issue d'un concours commun avec les IIT, le *Graduate Aptitude Test in Engineering* (GATE). L'IISC compte 1 862 étudiants et 500 enseignants-chercheurs, 7 départements de formation et 44 centres de recherche ou laboratoires. Il accueille aussi chaque année quelque 1 500 scientifiques et ingénieurs pour des programmes de formation continue. Des accords de coopération étroits le lient notamment avec les industries de défense, pour des contrats de recherche ou de transfert de technologie.

- Les Instituts Indiens de Management (IIM)

Comme les IIT, les *Indian Institutes of Management* (IIM) sont des institutions autonomes relevant de l'Etat, financées par le *Central Government of India*. Les deux premiers établissements (Calcutta et Ahmedabad) ont été créés au début des années 1960 à l'initiative du commissariat au plan, confronté à la pénurie de personnels d'encadrement de haut niveau pour les entreprises du secteur public. Ils ont pris pour modèle les *Business Schools* américaines (Harvard Business School, Wharton etc.) et leur pédagogie est centrée sur l'étude de cas.

Ces écoles de commerce recrutent au niveau master l'élite des étudiants indiens – pour la plupart issus de cursus d'ingénieurs – pour les former au management. Les étudiants sont recrutés d'après leurs résultats au *Common Admission Test* (CAT), examen au format QCM, semblable au GMAT ou au GRE. De nombreux dirigeants indiens de grandes entreprises sont issus de leurs rangs. Elles sont reconnues au niveau mondial pour la qualité de leur enseignement et de leur recherche, et pour leurs relations de coopération étroites avec les grands acteurs économiques indiens. Elles ont développé des partenariats solides avec les grandes écoles de commerce mondiales (notamment en France, HEC, l'ESCP-EAP, l'INSEAD). Leurs réseaux d'*alumni* sont très efficaces.

Il existe actuellement 13 IIM à travers l'Inde: IIM Kolkota et IIM Ahmedabad (fondés en 1961), IIM Bangalore (1973), IIM Lucknow (1984), IIM Kozhikode (1996), IIM Indore (1998). Les 7 derniers ont été fondés récemment, dans le cadre du 11^e plan quinquennal. Il s'agit des IIM Shillong (2007), IIM Rohtak, IIM Ranchi, IIM Raipur (2010), IIM Tiruchirappalli, IIM Udaipur, IIM Kashipur (2011). Le parti a été pris de jumeler chaque nouvel établissement avec un IIM plus ancien, à qui a été confié un rôle de pilotage dans la constitution des cursus et des équipes d'enseignants. Ils sont pour la plupart installés sur des sites provisoires, en attendant l'achèvement de leur campus. Certains ne peuvent encore offrir que des programmes de formation *post-graduate* en deux ans (comme l'IIM d'Udaipur) à des promotions d'étudiants restreintes, fautes de locaux et de professeurs.

La mise en œuvre progressive de la politique de réservations dans les IIM prévoit qu'à terme, les castes répertoriées (SC) compteront pour au moins 15% du corps étudiant, enseignant, et administratif, les tribus répertoriées (ST) 7,5% et les autres classes défavorisées (OBC) 27%.

- Une minorité d'universités privées de bonne qualité

Il existe en Inde une tradition ancienne de philanthropie dans le domaine de l'enseignement supérieur en Inde. Plusieurs des grandes universités indiennes privées ont été fondées par des descendants du grand capitalisme familial indien : BITS Pilani (et ses désormais nombreuses antennes en province, à Goa et Hyderabad par exemple). BIT Ranchi, Mesra, etc. ont été fondées dans les années 1960 par deux branches de la famille Birla. Les Tata sont à l'origine de la fondation de l'IISC à Bangalore, mais aussi du Tata Institute of Social Sciences (TISS, 3^e cycle et doctorat), et du Tata Institute of Fundamental Research (TIFR).

Si les établissements d'enseignement supérieur privés récents (explosion du nombre d'universités privées entre le début des années 1990 et la fin des années 2000) ont de grands défis à relever pour tenir les promesses formulées dans leurs campagnes de publicité, on relève quelques exemples de réussites académiques : l'Université de Manipal à Mangalore, ou Symbiosis à Bombay et Pune disposent d'enseignants remarquables et de très bons équipements. Elles forment de très bons étudiants, et sont capables de soutenir des projets de coopération internationale innovants. Plusieurs d'entre elles ont été fondées par de grandes familles d'industriels.

Au cours des dix dernières années, la question de l'employabilité des jeunes diplômés indiens (exposés très tôt à des cursus excessivement théoriques et spécialisés, sans lien avec la réalité du monde de l'entreprise par exemple) a inspiré plusieurs projets d'universités innovantes. Ashoka University et Shiv Nadar University, toutes les deux situées à 50km de Delhi, sont financées par des philanthropes indiens soucieux d'offrir à des étudiants indiens de très bon niveau un enseignement généraliste, donnant une large place aux sciences humaines et sociales.

Plusieurs grands groupes industriels indiens (Mahindra, Jaypee, Birla etc.) se sont également lancés dans la création de réseaux d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Ces projets disposent souvent de campus (Infosys à Mysore), où les jeunes ingénieurs sortis de l'université sont formés pendant 6 à 18 mois. Mahindra-Ecole Centrale à Hyderabad se propose ainsi de former des ingénieurs en 5 ans selon un cursus inspiré de la formation des ingénieurs français, mais sanctionné par un diplôme d'ingénieur indien. Les diplômés des premières promotions ont, s'ils le souhaitent, la garantie d'être embauchés par le groupe.

2.4 - L'enseignement à distance : une particularité indienne

En dépit du grand nombre d'universités réparties sur l'ensemble du territoire indien, les structures existantes ne suffisent pas à satisfaire la demande d'enseignement supérieur. L'enseignement à distance, institutionnalisé en Inde depuis 1962, comble en partie cette lacune. En 1997, le réseau des « universités ouvertes » (*open universities*) rassemblait 33 % des étudiants de troisième cycle. Les universités dites « ouvertes » sont des établissements à part entière disposant d'une structure administrative semblable à celle des universités classiques. Elles offrent des programmes de formation continue et d'enseignement à distance, ce dernier étant également assuré par une soixantaine d'établissements d'enseignement supérieur. Ces universités sont peu sélectives et leurs diplômes sont donc moins compétitifs sur le marché du travail. Leur réseau connaît une croissance continue depuis des années 1980. On compte 15 universités ouvertes en Inde. Seule l'Indira Gandhi Open University (IGNOU) a le statut d'université centrale, les 14 autres sont gérées par les États fédérés. Enfin, les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) font l'objet d'initiatives diverses, dont la plus suivie à ce stade est coordonnée par l'IIT Madras.

IV - Coopération existante avec les établissements d'enseignement supérieur français

En 1998, les flux d'étudiants indiens en mobilité vers la France étaient d'environ 100 personnes annuellement. En 2013, 2850 visas ont été délivrés pour des projets d'études au niveau licence, master et doctorat. L'ambassade de l'Inde à Paris indique en parallèle qu'elle délivre environ 1500 visas étudiants chaque année à des français venant séjourner en Inde. L'intérêt des établissements d'enseignement supérieur français a participé à l'accroissement très important des flux, et la partie française se montre très active depuis les années 2000 dans la recherche d'accords de partenariats avec des établissements indiens.

Plusieurs dizaines de délégations françaises se rendent chaque année en Inde pour rencontrer des partenaires, animer des programmes d'enseignement conjoints, et recruter des étudiants indiens en mobilité individuelle (en particulier les masters enseignés en anglais). Les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce françaises sont particulièrement dynamiques. Les 10 bureaux Campus France répartis sur tout le territoire relaient cette offre de formation auprès des étudiants à Ahmedabad, Mumbai, Calcutta, Delhi, Chandigarh, Hyderabad, Pune, Chennai, Bangalore et bientôt Cochin.

530 accords de partenariat actifs (*Memorandums of Understanding*, ou MoU) sont actuellement connus du service de coopération universitaire, et concernent environ 120 établissements français, et 150 établissements indiens. Des éléments plus précis sont disponibles sur demande motivée auprès du service de coopération universitaire.

Le management et les sciences de l'ingénieur sont les disciplines les plus représentées, suivies par les sciences et les sciences humaines et sociales. Ils ont essentiellement pour objet des échanges d'étudiants et d'enseignants, des coopérations dans le domaine de la recherche, des publications conjointes. Les doubles diplômes existent (entre MDI Gurgaon et l'ESCP Europe, l'IIM d'Ahmedabad et l'ESSEC dans le domaine du management, ou le Loyola College de Chennai et l'ICAM de Lille pour la formation des ingénieurs) mais sont peu nombreux.

Soucieux de trouver des repères et d'offrir des garanties à leurs étudiants, les établissements indiens sont très attentifs aux certifications internationales, notamment de type EQUIS, AMBA etc. pour les écoles de management

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur d'autres pays : cas de l'Allemagne

Les Etats-Unis et les pays du Commonwealth attirent la grande majorité des étudiants indiens en mobilité internationale. Toutefois, plusieurs facteurs récents viennent infléchir ce constat : le renchérissement des études aux Etats-Unis, les restrictions récentes imposées par les Britanniques à la délivrance de visas de travail à l'issue d'un séjour d'études, ainsi que les incidents racistes visant des étudiants indiens en Australie (ces faits divers ayant fait l'objet d'une forte couverture médiatique en Inde).

Par conséquent, les étudiants indiens et leurs familles sont désormais davantage conduits à réorienter leurs choix, au bénéfice notamment des pays asiatiques (Singapour et Hong Kong sont des destinations montantes) et européens.

L'Allemagne est très active dans le domaine de la coopération universitaire et scientifique avec l'Inde, et propose de nombreux programmes de recherche conjoints. Le DAAD dispose en Inde de 5 bureaux de représentation, semblables aux bureaux Campus France. Il consacre aux bourses un budget cinq fois supérieur à celui de la France. La direction du DAAD à Delhi indique ne privilégier ni domaine, ni niveau d'études en particulier et n'applique qu'un seul critère de sélection, celui de l'excellence. La majorité des 1280 lauréats indiens des bourses du DAAD en 2011-2012 étaient des scientifiques ou des ingénieurs en mobilité pour un doctorat. L'ambassade d'Allemagne a indiqué en octobre 2014 par voie de presse que 9000 étudiants indiens étaient en mobilité en Allemagne en 2013-2014, soit une augmentation de 100% au cours des 5 dernières années.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-indienne

Partagés entre leur confiance dans l'excellence de leurs meilleures institutions, l'urgence de développer l'offre d'enseignement supérieur à un rythme soutenu pour satisfaire les besoins élémentaires du pays, et leurs craintes face à la mondialisation rapide de l'enseignement supérieur, les responsables indiens cherchent à construire un modèle d'ouverture de leur système éducatif aux coopérations avec des partenaires étrangers.

La France dispose d'atouts pour convaincre ses partenaires indiens, en dépit de leur préférence traditionnelle pour les pays anglophones du Commonwealth. Parmi ses points forts, une tradition d'excellence dans les domaines des sciences l'ingénieur et du management, le développement de l'offre de formations en anglais, et le coût raisonnable des études en France. Inversement, la restructuration en cours de l'enseignement supérieur indien donne aux établissements français des perspectives nouvelles de rayonnement en Inde. La création récente des nouveaux IIT et IIM, notamment, leur offre la possibilité de s'associer avec des structures jeunes, appelées à moyen terme à attirer les meilleurs étudiants indiens dans leurs disciplines. Si la reconnaissance des diplômes et des transferts de crédits entre établissements indiens et français reste à édifier, une coopération renforcée avec ces établissements permettra d'avancer sur ces points.

Enfin, on note que la tradition ancienne d'enseignement à distance en Inde a trouvé un prolongement récent dans les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) développés et popularisés aux Etats-Unis par des enseignants d'origine indienne, notamment. Ce format pourrait constituer une piste importante de développement de la visibilité de l'enseignement supérieur français en Inde, au-delà des enceintes des partenaires universitaires traditionnels.

Bourses

Le programme de bourses du gouvernement français en Inde porte le nom de « programme d'excellence Georges Charpak ». Il constitue un levier important de coopération universitaire entre la France et l'Inde. Il s'agit d'un programme de bourses d'excellence, sans priorité thématique affichée.

Dans un contexte de compétition accrue avec les partenaires européens pour attirer en France les meilleurs étudiants indiens, l'offre de bourses est un point important pour le renforcement de la coopération universitaire entre la France et l'Inde. Les entreprises ont un rôle à jouer pour augmenter l'offre française de bourses. En 2014, l'ambassade est associée à MBDA et l'ISAE pour un programme de bourses d'excellences destinée à des ingénieurs.

Le réseau Campus France : 10 bureaux répartis à travers l'Inde

Le réseau Campus France comptait depuis 2006 neuf bureaux, hébergés dans les Alliances françaises d'Ahmedabad, Bangalore, Calcutta, Chandigarh, Chennai, Delhi, Hyderabad, Mumbai et Pune, et offrant une couverture presque satisfaisante du territoire indien (hors les Etats du Nord-Est). Un 10^e bureau a ouvert à Cochin (Kerala) en 2014. Les conseillers Campus France ont pour mission de conseiller les étudiants, de promouvoir l'enseignement supérieur français dans les établissements et les salons étudiants (importants en Inde) et de recevoir les étudiants pour les entretiens CEF.

Dynamiques et bien implantés dans leur région, ils disposent d'un réseau réactif d'enseignants, d'étudiants et d'anciens élèves. Ils peuvent apporter leur appui aux délégations universitaires françaises désireuses de nouer des partenariats avec des établissements indiens en dehors de Delhi, et relayer l'information concernant leurs programmes. Ils transmettent à l'ambassade les demandes de coopération

des établissements indiens de leur ressort. Les conseillers Campus France en Inde constituent un soutien indispensable pour la coopération universitaire de la France avec l'Inde. Ils peuvent également mobiliser le réseau des anciens élèves d'établissements français en Inde (réseau *LinkedIn* d'IFAN, *Indo-French Alumni Network*), pour leurs actions de promotion de l'enseignement supérieur français en Inde.

V- Contacts utiles

Caroline GUENY-MENTRE
Attachée de Coopération Universitaire et Scientifique
caroline.gueny@diplomatie.gouv.fr

Elise JADOT
Chargée de mission Campus France
elise.jadot@diplomatie.gouv.fr

Sapna SACHDEVA
Coordinatrice nationale du réseau Campus France en Inde
coordinator@india-campusfrance.org

Anuja KELKAR
Chargée de mission bourses et réseaux d'anciens
Anuja.kelkar@diplomatie.gouv.fr

Hema SATI
Chargée de mission événementiel et communication
administration@india-campusfrance.org

Bureaux régionaux de Campus France :
Ahmedabad : ahmedabad@india-campusfrance.org
Bangalore : bangalore@india-campusfrance.org
Calcutta : kolkata@india-campusfrance.org
Chandigarh : chandigarh@india-campusfrance.org
Chennai : chennai@india-campusfrance.org ; cf.chennai@india-campusfrance.org
Delhi : newdelhi@india-campusfrance.org ; cef@india-campusfrance.org
Hyderabad : hyderabad@india-campusfrance.org
Mumbai : mumbai@india-campusfrance.org
Pune : pune@india-campusfrance.org

Mise à jour : mai 2015